

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	BREMOND Gabriel
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	CHAPIN Jean-Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	JEANNEROD Georges
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	DIEBOLT Alain
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	PANNAUX Joël
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	HENRY Micheline
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	JACQUOT Patrick
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
CALINON Séverine	CUINET Jean-Pierre	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	SAGET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHEVAUX Bruno
LACROIX Olivier

MATHEZ Christian
GINET Gérard

Objet : Bilan ANAH 2024 et Bilan du Plan de contrôle 2024 des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat

Rapporteur : Monsieur Dominique TRONCIN

En application de l'instruction sur les contrôles, version révisée du 6 février 2017, publiée par la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté d'Agglomération du Grand Dole se doit de mettre en œuvre un plan de contrôle externe vis-à-vis des bénéficiaires de subventions, mais aussi en interne sur la procédure d'instruction.

Cette instruction révisée permet notamment d'aligner le travail d'instruction sur les pratiques introduites par le module de contrôle du logiciel métier, et introduit des taux minimaux d'opérations de contrôle à réaliser au cours d'un même exercice.

Un niveau de contrôle minimum est exigé par l'Agence, lequel varie selon le type d'opération et le volume global de dossiers traités par le délégataire.

Contrôle interne de 1^{er} niveau

D'un point de vue formel, 12 dossiers ont fait l'objet d'un contrôle formalisé, chiffre identique à l'année précédente :

- 11 concernent des dossiers de propriétaires occupants (10,4 % des dossiers)
 - o 8 dossiers Ma Prime Rénov Parcours accompagné
 - o 3 dossiers Ma Prime Adapt

La volonté de contrôler plus de dossiers énergie est bien sûr liée, d'une part, aux évolutions réglementaires, et d'autre part à la multiplication en 2024 des opérateurs.

- 1 dossier de propriétaire bailleur dans le cadre d'un conventionnement sans travaux (33 % des dossiers).

Contrôle externe

10 dossiers de propriétaires occupants, soit 15,2 % des dossiers proposés au paiement (l'objectif était de 15 %) :

- 3 dossiers contrôlés avant engagement. Démarche nécessaire pour s'assurer du bienfondé de la demande, du profil du demandeur ou des travaux envisagés, ou répondre au questionnement de l'instructeur
- 7 dossiers avant solde pour vérifier la conformité des travaux aux factures déposées, l'utilisation des matériaux prévus, la concordance avec le projet initial :
 - o 5 dossiers Ma Prime Rénov Parcours accompagné
 - o 2 dossiers Ma Prime Adapt
- 1 logement de propriétaires bailleurs, portant sur un total de 33,3 % des dossiers proposés au paiement (l'objectif était de 30 %),
- 1 logement pour un Conventionnement Sans Travaux (CST) soit 33,3 % des dossiers proposés.

2024 marque un tournant pour la rénovation énergétique des propriétaires occupants et bailleurs avec d'une part l'augmentation forte des plafonds de subvention, et d'autre part la hausse significative des taux de subvention permettant aux revenus très modestes et sous conditions, d'accéder à 90 % de taux maximum.

	Objectifs 2024	Total Réalisé	Taux de réalisation
Propriétaire occupant « Habitat indigne »	1	1	100%
Propriétaire occupant « Energie »	55	46	84%
Propriétaire occupant « Autonomie »	53	59	111%
Propriétaire bailleur	1	2	150%
Copropriété	185	0	0%
TOTAUX	110 hors copropriété	108	98% hors copropriété

Les objectifs 2024 ont globalement été atteints pour cette dernière année de délégation avec notamment une dotation financière de 2 074 000 € consommée à près de 96 %.

L'année 2024 marque pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole la fin de sa délégation de compétences des aides à la pierre, délégation de niveau 3, en place depuis 2013. La collectivité a cependant fait le choix de maintenir ses aides propres en faveur de la rénovation énergétique et la lutte contre l'habitat indigne avec des aides allant de 500 à 4 000 € par dossier.

L'ensemble des dossiers 2024 non traités par la collectivité bascule en 2025 au Conseil Départemental du Jura avec lequel un rapprochement s'est opéré en fin d'année pour anticiper cette démarche. Entre 50 et 60 dossiers Ma Prime Rénov et Ma Prime Adapt, déposés en 2024, seront instruits en 2025 par le Conseil Départemental du Jura.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan des contrôles 2024 ci-annexé,
- **D'APPROUVER** le bilan ANAH 2024 ci-annexé.

SCRUTIN	POUR : 80	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Habitat
- ANAH – Mission Contrôle Audit Inspection – 4 rue du Curé
Marion BP 50356, 39015 Lons-Le-Saunier Cedex

Jean-Pascal FICHERE.

